

DEC121145INSHS

**Décision portant fermeture de l'unité de mixte de service (UMS) n° 3108 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service ;

**Vu** la décision n° 122739DSI du 5 janvier 2012 portant création et renouvellement des unités mixtes de service ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

**DECIDE :**

**Article 1 – Fermeture**

L'unité mixte de service (UMS) n° 3108 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand » est fermée à compter du 30 avril 2012.

**Article 2 – Direction**

A compter de cette date, il est mis fin aux fonctions de M. Laurent RIEUTORT, Professeur à l'université Blaise Pascal Clermont Ferrand 2, en qualité de directeur de l'UMS susvisée.

**Article 3 – Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 20 avril 2012

Alain Fuchs



Décision  
portant cessation d'activité  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de  
sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° DEC080086DR11 du 1<sup>er</sup> Avril 2008 nommant Monsieur Marc CHANOVE Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Monsieur Marc CHANOVE dans l'unité du CNRS n° 3394 (Maison des Sciences de l'Homme-Alpes)

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Saint-Martin-d'Hères le 22 Février 2012  
La Directrice,

Le Délégué régional

Jérôme VITRE

Dominique RIGAUX

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire  
le Vice-Président du Conseil d'Administration